

L'emprise comme expérience

Enquêtes pragmatiques et théories du pouvoir

Francis Chateauraynaud

(Groupe de Sociologie Pragmatique et Réflexive, EHESS¹)

Résumé :

Longtemps, la sociologie pragmatique a considéré qu'elle ne pouvait rien énoncer sur les jeux de pouvoir. Une de ses règles de méthode exigeait de s'en remettre aux acteurs eux-mêmes dès lors qu'ils entreprennent de dévoiler, au fil de polémiques et de procès, des figures du pouvoir ou de la domination. En s'appuyant sur de nombreux dossiers l'article montre comment infléchir l'enquête pragmatique pour appréhender autrement la critique des rapports de pouvoir, dont le degré de visibilité publique dépend de la trajectoire suivie par des acteurs pris dans une logique de crise ou de conflit. Les ressorts principaux d'une emprise réussie et sur lesquels porte tout travail de déprise sont tour à tour exposés : impératif de justification, entretien d'un besoin de reconnaissance, contrôle des instruments d'évaluation, production d'un échange inégal invisible.

Mots-clés : sociologie pragmatique, pouvoir, emprise, critique, réseau, dévoilement.

Article publié dans un volume spécial de la revue *SociologieS*, 2015, coordonné par Daniel Cefaï et alii. sur le pragmatisme et les sciences sociales.

¹ Contact : GSPR- EHESS : [chateau \[\] msh-paris.fr](mailto:chateau@msh-paris.fr)

En modifiant profondément la façon de mener les enquêtes, les sociologies qui revendiquent une démarche pragmatique ont mis en évidence de nouvelles dimensions de la vie sociale et changé le statut d'un grand nombre d'objets². Ce faisant, elles ont largement participé à la reconfiguration des centres d'intérêt et des programmes de recherche des sciences sociales contemporaines, y compris dans les secteurs réaffirmant une préférence pour le rationalisme. Cependant, derrière le label « pragmatique » aujourd'hui banalisé, différentes approches sont à l'œuvre, manifestant des divergences sur la définition de ce qui est en jeu dans ce quartier bouillonnant de la discipline. Ces dernières années, plusieurs tentatives de clarification ont été menées par des philosophes concernés par la question des rapports entre le pragmatisme des origines et les sciences sociales (Cometti, 2010 ; Frega, 2012 ; Garreta, 1999 ; Girel, 2013). Un des points de ralliement potentiel entre toutes les approches tient sans doute au refus de considérer l'expérience des personnes et des groupes comme une source secondaire, qui ne donnerait qu'un accès très approximatif à ce qui se trame dans le monde social. Ni rationaliste, ni relativiste, le point de vue pragmatiste accorde un véritable statut épistémique aux expériences et aux différents procédés utilisés pour les lier dans des processus collectifs.

Pour cet article, conservons l'idée, déjà exposée ailleurs, que, dans l'espace francophone, la sociologie pragmatique contemporaine a pris corps à partir de trois courants marquants, formant une sorte de triangle dont chacun des sommets peut être désigné par un concept clé : l'action située (Quéré), l'acteur-réseau (Callon et Latour) et l'épreuve de justification (Boltanski et Thévenot). Au-delà de leurs différences, ces trois lignes de travaux ont une caractéristique commune : leur rupture avec les grandes théories critiques toujours en vogue (Foucault, Habermas, Bourdieu, Giddens) et leur éloignement corrélatif vis-à-vis des questions de pouvoir et de domination. Pour les sociologues pragmatiques, la célèbre conception de Max Weber fige dans une typologie les relations constamment remises en jeu dans les situations. Déclinée en différents types historiques, féodale, patrimoniale, bureaucratique, rationnelle-légale, charismatique, la domination est conçue par Weber comme la « chance de trouver

² Ce texte a bénéficié des lectures attentives et percutantes de Daniel Cefai, Josquin Debaz, Elise Demeulenaere, Cathy Dubois, Jean-Michel Fourniau, Bernard Kalaora, Jérôme Lamy, Arnaud Saint-Martin et Adhémar Saunier. Je les en remercie chaleureusement en assumant comme il se doit tous les points critiques persistants

des personnes déterminables prêtes à obéir à un ordre de contenu déterminé »³. En soi, cette définition est plutôt pragmatique. En considérant la domination comme la simple expression d'une différence de statut social ou d'une relation hiérarchique qui transcende les échanges entre les personnes ou les groupes, on perd une modalité bel et bien présente chez Weber : même conçue *a minima* comme un pouvoir de commandement, la domination n'est pas donnée ; encore faut-il *trouver* la ou les personnes *disposées* à obéir. Cette double contrainte, rapportée à un monde complexe comme le nôtre, ne peut être surmontée que par un travail sur la nature des liens entre les personnes et les groupes, travail qui suppose à son tour une capacité de discernement, dont on a montré qu'elle reposait elle-même sur un différentiel de prises (Chateauraynaud, 2006). Autrement dit, c'est par un certain type d'activité que se tissent de nouvelles formes de pouvoir ou de domination, qui ne sont que partiellement décrites ou contenues dans les catégories classiques qui font du pouvoir la résultante de différences de statuts ou de ressources socialement établies. Face aux formes instituées du pouvoir, elles-mêmes inscrites dans des ordres traditionnels ou juridiques, la figure du charisme joue un rôle majeur – et de fait elle compose un des apports majeurs de la sociologie de Weber, marquée par un intérêt continu pour les mouvements religieux. Cela dit, le type charismatique ne fournit pas la panoplie complète des techniques de domination dans lesquelles un acteur parvient à instaurer son emprise. Il est même fréquent d'avoir prise sur autrui en contournant les épreuves habituellement associées au mode charismatique. C'est en tout cas ce qu'indiquent nos investigations menées en marge de l'étude des controverses publiques, et pour lesquelles une pragmatique des relations d'emprise s'est peu à peu imposée, donnant l'occasion de compléter utilement le tableau des modes de domination.

Depuis les années 1980, de multiples travaux ont cherché à caractériser une forme de « domination douce », qui serait la réponse donnée à la critique radicale des pouvoirs, dont Mai 1968 constitue toujours le point culminant. Mais la « douceur » en question n'a cessé de se traduire par de nouvelles formes de violence, dont la notion de « harcèlement » est une des traductions juridiques. Cela indique la présence de processus plus profonds, partiellement voilés par la prégnance d'une logique de réseaux dans laquelle tous les liens semblent facilement activables et réversibles, donnant l'impression que les obligations sont en réalité peu contraignantes – et pour le moins négociables. En explorant plus avant la manière dont se font ou se défont des relations d'emprise, au cœur même

³ C'est la définition la plus communément citée, tirée du premier tome d'*Économie et Société* (Plon, p. 95-96). Sur la généalogie plus complexe du concept de domination voir l'édition coordonnée par Yves Sintomer : Max Weber, *La domination* (2013).

des liens multiples et enchevêtrés dans lesquels se meuvent les personnes et les groupes, on voit apparaître une sorte de contrepoint de la domination charismatique. Si la figure du chef incarne, pour le XX^e siècle, l'installation de pratiques de commandement liées à l'agencement d'organisations et de machines de plus en plus complexes (Cohen, 2013), le type d'acteur qui est visé ici, désigné sous le néologisme d'*entrepreneur*, littéralement *facteur d'emprise* (Chateauraynaud, 2006), développe une activité plus discrète : à son sujet, les acteurs évoquent très souvent la figure de l'araignée, tissant une multiplicité de toiles, jouant d'innombrables relations difficiles à visualiser. L'emprise s'élabore dans la durée, en exploitant les angles morts de l'espace public, et lorsque l'entrepreneur est identifié il est souvent trop tard : les conséquences des asymétries de prises durables qu'il est parvenu à créer ou développer se font cruellement sentir pour ceux qui apparaissent alors comme des perdants ou des victimes. Mais cette activité, qui se déploie dans des zones de transaction entre le visible et l'invisible, ne peut être détachée de l'expérience de l'emprise elle-même, et elle figure, au moins comme limite possible, dans l'appréhension ordinaire de toute relation. À ce titre elle intéresse une sociologie pragmatique attentive aux modalités d'action et d'interprétation qui affrontent la question de la réversibilité, aux points de bifurcation (*turning points*) ou aux changements de configuration qui affectent des jeux d'acteurs saisis dans la longue durée.

En amont du dévoilement

Par rapport aux descriptions proposées à ce jour par les sociologies pragmatiques, un paramètre empirique doit être modifié : comme elle n'épouse pas les formes objectivées et ritualisées du pouvoir, l'emprise n'est pas directement observable, ne se confond pas avec de simples techniques de manipulation, et pose de manière cruciale, aux acteurs eux-mêmes, la question de sa tangibilité et de sa communicabilité. Celui ou celle qui prend l'initiative de démonter des relations d'emprise prend le risque de l'exclusion et, en tout cas, de déroger aux contraintes de l'expression publique des causes individuelles ou collectives. Un retour détaillé sur l'affaire Snowden ne tiendrait pas dans le présent article, mais ce qui fait figure de précédent à l'échelle globale est comme l'arbre qui cache la forêt : tous les jours, dans toutes sortes de milieux et d'organisations des personnes ou des groupes détectent des dysfonctionnements, des anomalies ou des mauvais traitements, entrevoient la mise en place d'un véritable « système ». Et pourtant la liste des causes qui réussissent à franchir le seuil des arènes publiques et à y produire des effets d'entraînement est relativement réduite. Dans ces processus, la part émotionnelle est telle qu'elle

suffit bien souvent à renvoyer la cause vers la pathologie ou la subjectivité blessée, alors même qu'elle fournit un chemin d'accès inédit à des jeux de pouvoirs autrement invisibles⁴.

Pour mettre à distance la prétention à dire l'invisible, les sociologues pragmatiques ou pragmatistes ont eu recours à une notion inspirée de la métaphore marxienne du voile qu'il faut déchirer pour éradiquer la fausse conscience : celle de *dévoilement* (Boltanski et Thévenot, 1991). Elle sert à désigner les opérations critiques par lesquelles des états du monde sont révélés au public, opérations qui doivent être prises pour objet et non être assumées par les chercheurs – du moins pas sans une longue boucle de réflexivité. Si la « sociologie de la critique » a particulièrement insisté sur ce point, un mouvement analogue a eu lieu dans la sociologie des acteurs-réseaux. D'une manière générale, dans les sociologies pragmatiques, on « suit » les acteurs, on « décrit » leurs contraintes et leurs ressources, on « restitue » leurs discours et leurs actions, on « colle » au plus près des dispositifs et des situations, on « met à distance » ou « entre parenthèses » toute interprétation, et l'on s'exerce à « mettre à plat » et à « clarifier » les appuis critiques, les formes de jugement ou d'évaluation, en portant une attention particulière aux catégories et aux instruments. Il y a plusieurs chemins et différentes méthodes pour réaliser ce programme, qui, d'un point de vue généalogique, prend véritablement sa source dans l'ethnométhodologie, mais, dans tous les cas il s'agit de faire confiance aux acteurs sans chercher à révéler une réalité masquée ou enfouie sous les situations et les processus étudiés. Parmi les méthodes préconisées, l'une d'elles a eu énormément de succès depuis les années 1990 : il s'agit d'étudier les disputes, les affaires ou les controverses, en insistant sur les moments d'épreuves et de tensions qui contraignent les protagonistes à rendre visibles leurs ressources et leurs options, en particulier leurs conceptions du bien et de la vérité, et à inventer, généralement dans un mouvement de coproduction, d'autres dispositions ou de nouvelles figures argumentatives.

Arrêtons-nous un instant sur un article destiné à fixer dans un mode d'emploi les règles de la sociologie pragmatique (Barthe *et al.*, 2014). Dans ce court traité de la méthode, Yannick Barthe et ses collègues exposent les principaux apports de la démarche qu'ils défendent, en jouant à la fois du principe de symétrie développé naguère par la sociologie des sciences à partir du

⁴ Le caractère fondamentalement discret d'une emprise véritable est globalement renvoyé vers Machiavel. Dans un monde régi par la confrontation publique des prétentions au pouvoir, ce type de processus ne fait pas l'objet d'une attention soutenue contrairement aux manifestations les plus visibles des jeux de pouvoirs. Voir l'ensemble des contributions réunies par Stewart R. Clegg et Mark Haugaard dans leur manuel intitulé *Power* (2009).

programme fort de David Bloor (1983), et du principe de renoncement au dévoilement, bien mis en avant par Boltanski et Thévenot (1991), pour lesquels la « pragmatique » renvoie surtout à sa version linguistique, celle inaugurée par Austin, réinvestie dans l'étude des performances critiques des personnes. En rédigeant une série de mots d'ordre, il s'agit aussi et surtout de définir le cercle de la bonne sociologie pragmatique – même si des précautions rhétoriques s'attachent à la montrer ouverte et plurielle. Laissant pour un autre texte l'analyse des conséquences de cette opération dans la galaxie des sociologies pragmatiques, intéressons-nous à un point précisément intitulé : « Comment la sociologie pragmatique déplace la question du pouvoir » (p. 193-195). Après avoir rappelé que le postulat de symétrie est le meilleur moyen de rendre visibles les asymétries, les auteurs écrivent :

« Dans l'optique qu'elle privilégie, aucun pouvoir ne peut s'exercer unilatéralement, puisque son exercice implique nécessairement l'action en retour de celui qui obéit ou, le cas échéant, résiste. En ce sens, les sociologues pragmatistes ont en commun de se placer sous le principe méthodologique de la réversibilité potentielle des relations de pouvoir qu'ils étudient, y compris lorsqu'elles apparaissent les plus stables et les mieux établies. Selon eux, il est dans la nature de ce type de relations, même quand elles réussissent, de pouvoir échouer. » (Barthe *et al.*, 2014, p. 194.)

Laisser de l'incertitude dans l'agencement des relations, leurs transformations ou leurs retournements potentiels, c'est avant tout s'opposer à la sociologie de la domination conçue et systématisée par Pierre Bourdieu : les places de dominants et de dominés ne sont pas fixées par avance et ne se révèlent que dans les « épreuves », concept-clé interprété différemment selon les approches. Remarquons surtout que, sans les citer, les auteurs redécouvrent un vieil argument, développé il y a fort longtemps par Michel Crozier et Erhard Friedberg :

« Agir sur autrui, c'est entrer en relation avec lui ; et c'est dans cette relation que se développe le pouvoir d'une personne A sur une personne B. Le pouvoir est donc une relation, et non pas un attribut des acteurs. Il ne peut se manifester – et donc devenir contraignant pour l'une des parties en présence – que par sa mise en œuvre dans une relation qui met aux prises deux ou plusieurs acteurs dépendants les uns des autres dans l'accomplissement d'un objectif commun qui conditionne leurs objectifs personnels. » (Crozier et Friedberg, 1977.)

Si les auteurs du « mode d'emploi » estiment que le « pouvoir n'existe pas en dehors des épreuves auxquelles il donne lieu », c'est en entrant par la critique que l'on peut, selon eux, saisir ce qui se glisse sous les notions de pouvoir et de

domination. S’inspirant de nos propres travaux sur les relations d’emprise⁵, les auteurs du mode d’emploi entendent saisir les relations de pouvoir à travers leurs effets « observables » :

« [...] les structures de pouvoir ne sont plus considérées comme les causes, mais bien comme les résultantes, de ce qui est observé ; et plutôt que de prétendre épuiser la description et l’explication des comportements par l’invocation d’un mot totem (“pouvoir”, “domination”, etc.), le chercheur se met à étudier les *effets de pouvoir* et les agencements qui les rendent possibles. » (Barthe, 2014, p. 194.)

Il y a sans aucun doute des points de recoupement avec la pragmatique de l’emprise. Mais un hiatus se fait jour : car les effets du pouvoir ne se montrent pas nécessairement dans des séquences observables, relevant plutôt du double travail de perception et d’interprétation auquel se livrent les acteurs en dehors, autour ou entre les dispositifs d’expression, organisés et ritualisés, comme le sont les actes d’institution, et auxquels la sociologie pragmatique a consacré l’essentiel de ses efforts de description⁶. Lorsqu’on est « pris », lorsqu’une relation d’emprise se développe, la *descriptibilité* de ce qui se passe est fondamentalement problématique. En posant un impératif d’observabilité, les sociologues du mode d’emploi produisent un effet de cadrage qui renforce l’asymétrie dont pâtit une partie des acteurs, alors même qu’il faut plutôt saisir leurs difficultés de discernement et d’expression, en liant l’étude des mouvements critiques à celle des émotions (Jasper, 2011). Précisément parce que l’emprise se construit sur cette difficulté, question mode d’emploi, s’il y a une expérience maîtresse que ne peut esquiver aucune approche sérieuse du pouvoir, c’est bien celle de Jeanne Favret-Saada (1977). Le choix même du mot « emprise » est d’ailleurs une invitation au déplacement du regard vis-à-vis des concepts de pouvoir et de domination, qui ne renvoient pas aux mêmes logiques, ni aux mêmes traditions théoriques. L’emprise est sous-tendue par un travail continu sur les différentiels de prises et c’est par là que doit commencer l’enquête pragmatique.

Avant de prolonger l’argument, quelques lignes sur la nature des enquêtes développées à ce jour. En effet, la casuistique des processus critiques s’est

⁵ Avec peu de travaux en réserve spécifiquement consacrés au pouvoir, le mode d’emploi en est réduit à citer un texte daté de 1999 intitulé « Les relations d’emprise » (toujours consultable en ligne).

⁶ Les anthropologues, Clifford Geertz et James Scott en particulier, ont montré depuis longtemps que le pouvoir renvoie toujours à une pluralité de scènes d’action et d’interprétation sur lesquelles se jouent aussi bien les expressions légitimes que les formes de résistance. La circulation de l’enquêteur entre ces multiples scènes ne peut se faire selon une pure position d’« observation ». Dès qu’il y a du pouvoir, de la domination, de l’emprise en jeu, le chercheur est lui-même « pris » et, parfois, a bien du mal à se déprendre (Favret-Saada, 1977 ; 2009).

déployée dans de multiples directions. Elle a surtout été mise à profit pour suivre des alertes et des controverses de longue haleine. Or l'introduction d'une durée longue dans la sociologie des épreuves a fait apparaître plusieurs difficultés épistémiques liées au triangle de la pragmatique sociologique, contribuant ainsi à faire émerger un quatrième courant qui a pris tour à tour les noms de « pragmatique des transformations » puis de « balistique sociologique » (Chateauraynaud, 2011). Ce faisant, en sortant du triangle de la situation, du réseau et de la justification, cette nouvelle version de la sociologie pragmatique a très vite buté sur l'exclusion du pouvoir et de la domination, de la force et de la lutte comme catégories d'analyse. À l'évidence, certains acteurs ont plus de prises que d'autres sur les situations – dont ils parviennent à définir les cadres –, sur les réseaux – qu'ils peuvent plus facilement actionner –, ou sur les justifications – s'exerçant soit à les esquiver, soit à en ordonner la « grammaire ». Une première solution a consisté à prendre au sérieux les asymétries de prises durables entre les acteurs. Ces asymétries révélées au fil des affaires et des controverses peuvent, aux dires des protagonistes eux-mêmes, se transformer en relations d'emprise, dont une des caractéristiques est d'empêcher les actes de dévoilement et de dénonciation, soit en les rendant très coûteux pour leurs auteurs, soit en les différant dans le temps de telle sorte qu'ils apparaissent décalés et caducs. L'enquête pragmatique doit alors changer son programme et apprendre aussi à décrire les procédés par lesquels des personnes ou des groupes parviennent à en tenir d'autres durablement. Un tel déplacement renoue nécessairement le dialogue avec les différentes branches de la sociologie critique, qu'elles soient d'inspiration webérienne ou marxienne.

De l'extension du domaine de la coproduction à la critique des technopouvoirs

La sociologie contemporaine, essentiellement descriptive et analytique, peut-elle reprendre le chemin de l'explication par les relations de pouvoir et de domination ? La montée en puissance, depuis plus d'une décennie, d'acteurs dotés de compétences critiques et de capacités d'expression publique, incarnant ce que Pierre Rosanvallon (2006) a appelé la « contre-démocratie » a déplacé le centre de gravité de la question politique pour les sciences sociales. L'accent a d'abord été mis sur de nouvelles figurations de l'espace public, avec un focus particulier sur les formes de participation (Blondiaux, 2008 ; Zask, 2011), et l'internet n'a fait qu'amplifier le processus (Cardon, 2010 ; Jeanneret, 2014). Comment renouer avec les vieilles figures critiques des pouvoirs quand toutes sortes d'acteurs surgissent dans des arènes soumises auparavant à de sévères conditions

d'accessibilité, lorsque des contre-pouvoirs naissent autour de nouvelles pratiques (wikileaks) et que des alertes circulent et prennent de l'ampleur dérangeant les pouvoirs les plus consolidés ? Lesdits pouvoirs apparaissent d'ailleurs bien peu prévoyants et organisés, comme l'a montré l'affaire Snowden, devenue emblématique de la « fuite » d'informations régies par le secret d'État (voir le sens littéral de « *leaks* » dans wikileaks). Par ailleurs, les élites sont désormais soumises à de fortes contraintes de justification (*accountability*) tandis qu'en face des milieux et des communautés font preuve d'« *empowerment* » comme dans le mouvement de la justice environnementale aux États-Unis (Sze, 2007). Même dans les sciences, l'idée de co-construction, de continuité ou d'interférence entre les formes de savoirs a fini par s'imposer, au moins dans les discours, allant parfois jusqu'à modifier durablement les conditions de production des expertises, devenues « collectives », « plurielles », « dialogiques » ou « citoyennes » – ce qui fait bien sûr écho à la capacité d'agir de la communauté d'enquête liée à la formation des publics selon Dewey (2010 [1927]). L'exigence d'un dialogue entre science et société, longtemps portée par les sciences sociales elles-mêmes, a même rejoint les mots d'ordre institutionnels. Bref, dans ces conditions, la référence à des jeux de pouvoirs plus ou moins dissimulés sous les scènes publiques pourrait facilement s'apparenter à un basculement dans le complotisme !

Le pouvoir, nous disent les nouvelles sciences sociales, est aux citoyens ! La sociologie des mobilisations et des formes de participation, ainsi que les théories de la délibération, ont contribué à déplacer les débats qui opposaient, surtout aux États-Unis dans les années 1980, deux conceptions de la citoyenneté, celle de l'individu autonome et celle de l'identité communautaire. Les réinterprétations successives de l'œuvre de Jürgen Habermas ont pesé dans ce mouvement, en ouvrant sur un modèle de démocratie dialogique. La citoyenneté a pu dès lors être pensée comme activité et comme expérience. Ce qui frappe aujourd'hui, c'est combien on s'est éloigné du citoyen comme simple électeur (administré et contribuable), au profit d'une gamme toujours plus étendue de pratiques et de formes d'expression d'une citoyenneté (Cefai, 2007 ; Zask, 2011 ; Clark *et al.*, 2014). L'objet de ce texte n'est pas généalogique, mais sans remonter à la cité grecque ou à la révolution française, il est important de rappeler la multiplicité des racines du retour à la citoyenneté comme activité saisie dans des processus ouverts. Car ces racines nous ramènent d'un côté vers John Dewey (2010 [1927]), porteur de l'idée de la démocratie comme mode de vie, approche que l'on retrouve aussi chez Hannah Arendt (1995), par exemple dans *Qu'est-ce que la politique ?*, chez Benjamin Barber (1997), autour de la notion de « démocratie forte », ou, plus récemment, chez un juriste constitutionnaliste comme Dominique

Rousseau, avec la « démocratie continue »⁷. Mais le déplacement de l'objet du politique vers l'activité des citoyens a aussi été opéré, dans un cadre plus critique. Une approche pragmatiste, inspirée par Dewey, peut sur ce point converger avec une approche critique, comme celle que cultive Jacques Rancière (1990) à travers les processus de subjectivation politique – l'agir politique s'opposant, chez Rancière, à la police, c'est-à-dire au gouvernement des conduites.

Qui dit gouvernement des conduites, dit immédiatement conception du pouvoir selon Michel Foucault. Le concepteur du biopouvoir occupe une position charnière dans toute cette histoire (Rabinow, 2011). Car, tandis que l'idée s'impose d'une citoyenneté comme activité de coproduction continue de l'ordre politique, d'autres courants s'acharnent à montrer que le capitalisme est plus que jamais générateur d'inégalités et d'exclusions, que de nouveaux modes de domination sont à l'œuvre et que la sociologie critique des pouvoirs, et spécialement des technopouvoirs, est plus que jamais à l'ordre du jour. Du moins si l'on veut comprendre les évolutions en cours du « système ». À lire les nombreuses contributions sur ce thème, nous serions entrés dans une ère de superpouvoirs, marqués par une alliance inédite entre trois logiques : celle du capitalisme financier, celle de la société de surveillance et celle de la toute-puissance des technosciences en passe de redéfinir toutes sortes de milieux, de corps et de matières (Pellizzoni, 2012). Pas de doute, l'ascension fulgurante et la fécondation croisée de la génétique, de la bio-informatique et des nanotechnologies ont redonné une actualité brûlante au biopouvoir selon Foucault (Bert & Lamy, 2014). Faut-il laisser s'approfondir encore le fossé entre une démarche pragmatique qui suspend la critique des pouvoirs et la fabrique de dispositifs de dévoilement orientant l'enquête vers la dénonciation d'emprises globales ?

Le pragmatisme et le pouvoir. Comment renouer les fils sans créer de court-circuit ?

À force de valoriser la pluralité des styles, des activités situées, des capacités d'enquête et de délibération, des formes de connaissance immanentes aux dispositifs en action, le pouvoir surgit, pour les pragmatistes, comme une figure désuète, largement fondée sur une vision cynique, sinon paranoïaque, des relations sociales. De fait, si l'on s'en tient aux diverses retraductions francophones des maximes pragmatistes, la principale ligne de rupture avec les

⁷ Voir à ce propos l'entretien avec Dominique Rousseau, « On a inversé la fonction de la Constitution ! », *Mediapart*, 7 septembre 2014.

sociologies dites classiques est bien celle des formes de domination et des jeux de pouvoir qu'elles alimentent. Il y a de ce point de vue plusieurs stratégies : soit considérer qu'il y a toujours eu une forme de critique des pouvoirs dans les approches pragmatiques qui n'ont fait que rompre avec l'hégémonie de certaines pensées (Foucault et Bourdieu entre autres) et le caractère naturalisant de certaines notions – comme l'idée qu'il y a des dominants et des dominés, ou que le pouvoir, bien que distribué, est omniprésent y compris dans la production des savoirs ; soit on estime que seules les formes de discours sur le pouvoir sont pertinentes pour l'enquête et on s'attache à en fournir une description la plus juste possible ; soit encore, et ce sera l'option adoptée ici, on prend acte de l'existence de profondes asymétries entre les acteurs et surtout d'un travail continu pour les créer ou les entretenir, les masquer ou les dénoncer, les inscrire dans des statuts et des instruments, ou au contraire pour les réversibiliser ou les relativiser.

Le contexte particulier de ce début de XXI^e siècle semble favorable à des rapprochements inédits. C'est ce qu'indique la manière dont plusieurs auteurs tentent de construire de nouveaux ponts : entre la description contextualisée et la critique sociale, entre l'analyse des dispositifs en situation et la dénonciation des asymétries, entre le pragmatisme, ses expériences et ses publics et les pensées les plus critiques comme le marxisme (Renault, 2013). Si le renouveau de la critique sociale est tangible depuis plusieurs années, la manière dont le pragmatisme est investi par toutes sortes d'auteurs en quête de nouveaux points d'appui en est un témoin de plus⁸. Cela dit, la participation de John Dewey à la commission d'enquête visant à innocenter Trotski des accusations de Staline, son influence éventuelle sur la formation intellectuelle du camarade Mao, ou son rapport critique au capitalisme américain ne doivent pas nous distraire de l'objectif qui consiste à réorienter l'enquête pragmatique. Si l'on admet que l'étude de la dynamique des controverses et des modalités pratiques de la formation des publics ne peut ignorer les jeux de pouvoirs, leur capacité à se perpétuer ou se reconstituer sans cesse, et leurs effets délétères lorsqu'ils laissent sur le carreau des populations entières, durablement affectées, il faut concevoir un nouvel espace de rencontre. La question de ce qui affecte, des différentiels d'affects, est un des points de départ possible pour une relecture pragmatique de la question du pouvoir. Elle conduit à envisager des liens entre une approche compréhensive des affects et une conception néo ou post foucauldienne du pouvoir, à savoir la capacité à agir sur l'action des autres, à littéralement en affecter le cours et l'intelligibilité. C'est au moins ce qu'incite à penser une séquence comme celle-ci :

⁸ Voir par exemple la manière dont Jacques Sapir (2014) rapproche la critique de l'économie politique néolibérale qu'il développe et la pensée de John Dewey concernant le libéralisme.

« Une relation de violence agit sur un corps, sur des choses : elle force, elle plie, elle brise, elle détruit : elle referme toutes les possibilités ; elle n'a donc auprès d'elle d'autre pôle que celui de la passivité ; et si elle rencontre une résistance, elle n'a d'autre choix que d'entreprendre de la réduire. Une relation de pouvoir, en revanche, s'articule sur deux éléments qui lui sont indispensables pour être justement une relation de pouvoir : que l'«autre» (celui sur lequel elle s'exerce) soit bien reconnu et maintenu jusqu'au bout comme sujet d'action ; et que s'ouvre, devant la relation de pouvoir, tout un champ de réponses, réactions, effets, inventions possibles. » (Foucault, 1982.)

Peu d'auteurs ont à ce jour posé ouvertement la question des rapports entre le pragmatisme et les théories du pouvoir. Joel Wolfe fait figure d'exception en proposant de lire dans les œuvres de Dewey une « théorie tacite du pouvoir » qu'il relie à l'approche transactionnelle de l'action, de l'enquête et de l'expérience, évitant de réifier ou de figer le pouvoir comme une ressource ou un statut détenu, hors épreuve, par certains acteurs (Wolfe, 2012). Autrement dit, sans aller jusqu'à imaginer une parfaite superposition avec la pensée foucauldienne, le pragmatisme porte tout autant à refuser une conception essentialiste du pouvoir, même sous la forme relative d'une position dominante voilée par une prétention au bien commun ou à l'intérêt général. Il s'agit en quelque sorte de mettre à contribution le *conséquentialisme* propre à toute démarche pragmatiste : on peut lier les façons d'affecter et de se sentir affecté à une conception du pouvoir comme le produit continu d'opérations de prise de contrôle sur des processus de constitution et de résolution de problèmes – ce qui, selon Wolfe, passe par des médiations sociales constamment réengagées et réinterprétées. Ce faisant, Wolfe développe une vision du pouvoir comme un phénomène caractérisé aussi bien par sa négativité que par sa productivité, par son ubiquité que sa propension à créer des différences marquantes entre les êtres, retrouvant ainsi des traits présents chez Foucault ou chez Giddens⁹. Regardons à ce propos la définition que donne Anthony Giddens dans le glossaire de sa somme intitulée *Sociology* (2009) :

⁹ L'usage de Foucault s'est tourné ces dernières années vers la critique de la démocratie participative comme forme d'extension de la gouvernementalité : en gros, en faisant participer, on intègre la critique et on renforce la capacité de gouvernement. Cette version peut néanmoins être retournée contre elle-même. C'est ce que propose Sandrine Rui, lorsqu'elle conteste les usages de Foucault orientés principalement vers la gouvernementalité des conduites, et dans lesquels le chercheur garde, in fine, le monopole de la critique. Elle plaide pour une analyse plus symétrique des jeux de pouvoirs capable de saisir les lignes de faille dans lesquelles s'inscrivent les formes de résistance (Rui, 2013).

« Pouvoir : La capacité des individus, ou des membres d'un groupe, d'atteindre des objectifs ou à promouvoir les intérêts qu'ils portent. Le pouvoir est omniprésent dans toutes les relations humaines. De nombreux conflits dans la société sont des luttes pour le pouvoir, parce que la quantité de pouvoir qu'un individu ou un groupe est en mesure d'atteindre gouverne leur capacité de réaliser leurs propres désirs au détriment des désirs des autres. » (Giddens, 2009.)

Les ingrédients rassemblés par le sociologue de Cambridge tournent autour d'une capacité d'action dans un rapport de forces, action orientée par un dispositif intentionnel défini par un but ou un intérêt. Ce faisant, Giddens relève une omniprésence du pouvoir dans toute forme de relation humaine. Il en fait donc une caractéristique anthropologique incontournable des échanges interindividuels ou collectifs. Et si le terme de pouvoir s'impose dans les sciences sociales, et la sociologie en particulier, c'est avant tout par ses effets, et en particulier ceux qui découlent de l'imposition de sa volonté au détriment de celle des autres. Ce qui, en retour, nourrit la conflictualité puisque l'affrontement des désirs, des volontés et des intérêts est inévitable dans le cours ordinaire de la vie sociale. L'omniprésence du conflit – qui rappelle les leçons pionnières de Georg Simmel – peut ainsi conduire à une conception transactionnelle elle-même fondée sur le rôle structurant des expériences pratiques, l'enjeu des rapports de pouvoirs devenant du même coup celui du contrôle par les individus et les groupes de la nature de leurs expériences, passées, présentes et futures (Wolfe, 2012).

On peut ainsi redéfinir l'emprise comme la prise de contrôle des expériences du monde social par certains acteurs, individus ou groupes. On voit immédiatement que selon le point d'entrée choisi, la prise de contrôle sur l'expérience peut être jugée positivement ou négativement selon qu'elle rend possible la conquête de prises ou, au contraire, réduit à presque rien l'accès au déploiement autonome de l'expérience. Le domaine de l'éducation, conçu à la fois comme lieu d'exercice de la violence symbolique et comme source primordiale d'émancipation, est le terrain par excellence de confrontation des visions du monde. De fait, s'y lisent immédiatement des rapports de pouvoir, fréquemment réduits comme des relations de maîtrise et d'imposition de légitimité – réduction dont la performativité est contestée aussi bien par Dewey, à travers la quête d'équilibre entre action et réception (Dewey, 1934) que par Rancière (1987) dans son propos sur le *maître ignorant*. Ce point nous indique qu'une pragmatique de l'emprise doit affronter d'une manière ou d'une autre la question de l'éducation, entendue idéalement comme matrice de formation d'expériences génératrices de nouvelles expériences (Girel, 2007 ; Frances, 2013) – idéal pour le moins central dans la conception de la démocratie de Dewey et de Mead. C'est sur l'irréversibilisation des différentiels d'expériences premières que se fonde une

sociologie de la domination comme celle de Bourdieu, qui lie fortement les capacités d'action ou de réaction, de déplacement ou de résistance dans les jeux de pouvoirs les plus divers, aux propriétés des *habitus*. La sociologie pragmatique a plutôt tendance à doter les acteurs de capacités d'apprentissage continu, en cohérence avec le caractère situé des épreuves et des différences qu'elles font naître. À la conception hiérarchique et surplombante des savoirs et des dispositions s'oppose celle d'un usage tactique et pratique, proche de la *métis*¹⁰. Ces facultés de perception et d'action sont nécessaires pour survivre dans les jeux de pouvoirs et discerner ce qui se trame au cœur des dispositifs les plus formalisés – pour lire entre les règles comme on apprend à lire entre les lignes. Regardons à ce propos comment Gilles Deleuze présente la « microphysique du pouvoir » dans son commentaire de Foucault :

« À la fois locaux, instables et diffus, les rapports de pouvoir n'émanent pas d'un point central ou d'un foyer unique de souveraineté, mais vont à chaque instant "d'un point à un autre" dans un champ de forces, marquant des inflexions, des rebroussements, des retournements, des tournoiements, des changements de direction, des résistances. C'est pourquoi ils ne sont pas "localisables" dans telle ou telle instance. Ils constituent une stratégie, comme exercice du non-stratifié, et les "stratégies anonymes" sont presque muettes et aveugles, puisqu'elles échappent aux formes stables du visible et de l'énonçable [...] Il est vrai que, selon Foucault, tout est pratique ; mais la pratique de pouvoir reste irréductible à toute pratique de savoir. Pour marquer cette différence de nature, Foucault dira que le pouvoir renvoie à une "micro-physique". À condition que l'on ne comprenne pas "micro" comme une simple miniaturisation des formes visibles et énonçables, mais comme un autre domaine, un nouveau type de relations, une dimension de pensée irréductible au savoir : liaisons mobiles et non-localisables. » (Deleuze, 1986.)

C'est donc à la mise en évidence des arts de l'emprise, fondés sur des liens mobiles et diffus, que peut contribuer une *pragmatique du pouvoir* qui ne se contente pas de la mise en contextes de modes domination bien identifiés : car les différentiels de prises qui produisent, toujours graduellement et sans faire de bruit, des relations d'emprise opèrent à partir des modes mineurs de la réalité sociale, par petites touches, sur fond de savoirs tacites, dont la performativité tient précisément à leur faible degré de visibilité publique. La longueur et la discrétion des processus d'emprise qui préparent une prise de pouvoir rendent souvent

¹⁰ Voir sur ce point la manière dont James C. Scott, utilise la *métis* selon Détéienne et Vernant dans *Seing Like a State. How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed* (1998).

indescriptible le jeu de forces par lequel son auteur a réussi à installer ses prises et à les rendre légitimes aux yeux d'une foule d'acteurs dont la visibilité, au sens de l'angle de vision, a été réduite ou pour le moins brouillée. Nombre d'affaires politiques rendent manifeste l'épais brouillard dans lequel naviguent la plupart des acteurs, pourtant impliqués, concernés et calculateurs... Une analyse dans les termes de Mead dirait que ce brouillage de la perspective de chaque acteur est lié à son imbrication dans un réseau de perspectives, voire « de perspectives sur des perspectives » (Cefaï, 2015), dont certaines parviennent à l'emporter et devenir dominantes.

Bref, en intégrant plusieurs logiques, théorisées ou explicitées par des traditions différentes, on peut remettre du « pouvoir » ou de la « domination » dans le jeu sans les réifier sous formes d'entéléchies : partons des formes d'action sur l'action des autres, dans lesquelles se fabriquent, en pratique, les manières de gouverner autrui (Cohen, 2011, 2013), pour aller vers les relations d'emprise, dont un des ressorts est la conquête du territoire d'expériences, ce qu'a établi avec force l'analyse des crises de sorcellerie (Favret-Saada, 1977, 2009), de façon à y saisir à la fois les modes de résistance (Scott, 1990) et les formes d'impuissance et de ressentiment¹¹.

Entre le pouvoir légitime, fondé sur une logique de mandat, et soumis à des épreuves de justification publique continues, et le pouvoir tyrannique, qui s'exerce par pure violence, et ne parvient à tenir dans la durée que par l'intériorisation de la menace, la résignation et l'autodestruction des capacités d'ouverture des futurs, il y a une troisième figure qu'il s'agit de rendre pleinement intelligible : celle de la relation d'emprise dans laquelle malgré l'expérience de tensions et de contraintes, les acteurs continuent d'adhérer au fonctionnement des dispositifs et des milieux qui les lient. Cette figure est en réalité sous-jacente aux deux autres, stylisées sous l'opposition banalisée de la démocratie et de la dictature. Même dans les cas extrêmes, des processus d'emprise opèrent, sans quoi les chefs ne sont plus des chefs et les ordres et autres incitations ne fonctionnent plus en pratique (Cohen, 2013). Cette figure, plus instable, jouant de toutes les zones grises possibles, laisse

¹¹ Marc Angenot (1996) a consacré un ouvrage aux idéologies du ressentiment qui démonte les figures rhétoriques de la plainte continue. Mais le processus de fabrication du ressentiment semble relever, selon lui, de caractéristiques dispositionnelles, ce qui n'est pas sans évoquer la figure de l'homme du ressentiment. Surgissant avec Nietzsche dans l'histoire de la philosophie, dépeint par Max Scheler, puis par Gilles Deleuze, l'homme du ressentiment fait figure aujourd'hui d'épouvantail absolu. Pour marquer les limites de l'acceptable en matière de plainte et de dénonciation, des néo-nietzschéens aux nouveaux moralistes, on le convoque dans de nombreux contextes. S'il est vrai que le ressentiment est la source du mal par excellence, encore faut-il en saisir la production continue, et, de ce point de vue, l'analyse des processus d'emprise est primordiale.

la place à d'innombrables transactions, négociations et interprétations, du moins jusqu'à ce que la crise éclate. En faire la sociologie, suppose alors d'explorer comment les personnes et les groupes s'efforcent de limiter les asymétries de prises et de créer les conditions d'une réversibilisation du processus. Pour y parvenir, les acteurs développent des *ethnométhodes* particulières dont une des caractéristiques est de mettre à l'épreuve les différentes théories du pouvoir. Ouvrant sur une dynamique de l'emprise et de la déprise, la relation d'emprise renvoie à l'idée d'un pouvoir en mouvement, dans lequel les protagonistes évoluent discrètement, évaluant en permanence, à travers des « micro-disputes » et des « moments paranoïaques », les risques de basculements dans le conflit ou l'épreuve de force. La montée des tensions ou la rupture étant toujours possible, l'équilibre dynamique repose sur les capacités différentielles des acteurs capables, ou non, de discerner, construire, exploiter ou retourner les incertitudes, capacités qui reposent largement sur leurs expériences antérieures de l'asymétrie, de la manipulation ou de l'emprise. Un des points d'application de cette pragmatique des prises et des emprises concerne la distribution des formes de responsabilités et des capacités d'agir, en particulier dans les relations de travail (Zimmermann, 2011). Au cœur des relations qui se tissent durablement entre les acteurs, elle permet de saisir ce qui pèse sur la reconfiguration des engagements et, dans certains cas, les précipite vers la rupture, du fait de l'anticipation de « pièges » ou de « trappes » provoquant des dommages irréversibles.

Une casuistique en constante transformation

L'exigence de description en profondeur, d'attention aux détails de l'action et de l'argumentation, ne cesse de motiver les logiques d'enquête pragmatiques, qui reposent sur une forme d'accumulation réflexive de multiples dossiers. L'enquête sur les relations d'emprise a ainsi donné lieu à la construction d'un espace de variations rassemblant dans une même collection toutes sortes de cas de figure – plus de 500 affaires recueillies entre 1997 et 2014. Deux axes principaux permettent de les ordonner rapidement : le premier oppose des affaires publiques particulièrement marquantes (affaires Clearstream, Kerviel, Servier, Armstrong, Snowden, Bygmalion, etc.) à des conflits plus discrets qu'il a fallu traquer sur des sites peu visibles ; face à la faiblesse de la mobilisation ou à l'absence de polémique médiatique, les sources mises à contribution sont plutôt les syndicats, les médecins du travail ou les tribunaux, sans oublier les blogs ou les témoignages acheminés par toutes sortes d'interlocuteurs et de supports. Le second axe distingue les cas directement observés, en particulier dans le fonctionnement quotidien des institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche, et, à

l'autre bout du continuum, des témoignages ou des pamphlets, dans lesquels, sous une forme stylisée, les auteurs exposent l'expérience d'une emprise vécue intensément et souvent de manière traumatique¹². Il s'agit donc d'un corpus ouvert, constamment enrichi, y compris par des anecdotes saisies dans des conversations ordinaires. L'idée directrice est que les processus d'emprise ne peuvent jamais être appréhendés d'un bloc : sauf immersion totale dans un univers spécifique, comme une secte, ils ne sont pas directement observables et supposent de disposer de traces et de témoins acheminés graduellement, en faisant varier les cas de figure depuis les révélations *ex post* (comme lorsque les « langues se délient » sur le fonctionnement d'un « système », par exemple le « système Descoing » à Sciences Po Paris...) jusqu'aux lancements d'alertes ou d'accusations saisies très en amont, et généralement peu suivies, en passant par les moments de confrontation des interprétations sur les jeux de pouvoir, dont les institutions et les bureaucraties sont friandes (voir de nouveau, Crozier et Friedberg, 1977).

L'élaboration de cette collection ouverte s'est effectuée en marge d'autres travaux, tournés vers la dynamique des controverses publiques, et suivant au plus près l'évolution des jeux d'acteurs et d'arguments, jusqu'au type de résolution – ou de non résolution – engendré au fil du temps : autoriser ou non des cultures OGM, fermer ou relancer des centrales nucléaires, interdire ou non des produits chimiques suspectés d'être des perturbateurs endocriniens, accepter ou faire taire la contestation de milieux professionnels affectés par une réforme (chercheurs, intermittents, personnels hospitaliers). Le fait que la plupart des cas investis soient plutôt éloignés des objets classiques des sociologies du pouvoir et de la domination s'est révélé heuristique. Par exemple, un cas de figure, non identifié au départ comme relevant pleinement de la collection, a surgi via l'affaire du Mediator, en consolidant le pont entre analyse de controverse et pragmatique du pouvoir : le cas des liens ou des conflits d'intérêts, aujourd'hui au cœur des controverses, mêle dévoilement de réseaux d'emprise, d'activités d'influence et de lobbying (Laurens, 2013) et dénonciations croisées dans les arènes publiques.

À défaut de tout déployer, restons le temps d'un paragraphe sur l'affaire du Mediator. Lorsque, le 24 novembre 2009, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) suspend les autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits contenant du benfluorex, le processus d'alerte a déjà une longue histoire. Ce médicament, commercialisé en France entre 1976 et 2009 par les laboratoires Servier sous le nom de Mediator, avait attiré l'attention du

¹² Notons que dans le corpus, un bel exemple concerne directement la sociologie (Grignon, 2002).

Dr Irène Frachon, pneumologue dont le « combat » a rendu visibles des liens d'emprise dans le milieu des experts en pharmacovigilance. Là où personne ne voyait rien, cette lanceuse d'alerte a débusqué, au fil de ses alertes et de ses enquêtes, la prise de pouvoir de longue date des laboratoires Servier sur les experts publics. D'où le scandale qui s'est soldé en 2011 par la réorganisation de l'agence sanitaire. Devenue depuis l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM), l'AFSSAPS, créée en 1999, faisait elle-même suite à l'Agence du médicament, née à l'issue de la crise du sang contaminé en 1993. À chaque fois, des dispositifs vertueux sont promus et, quelques années plus tard, des affaires les remettent en cause. Dans les interprétations courantes du phénomène, il est question de jeux de pouvoirs profondément inscrits dans les milieux et les dispositifs. En l'occurrence, il s'agit des intérêts financiers colossaux engagés par l'évaluation des produits de santé et menacés par la divulgation des alertes. Les conflits d'intérêts naissent de l'imbrication profonde de réseaux industriels et médicaux, confirmant une propension caractéristique du monde biomédical (Murray, 2010). Comme dans bien d'autres domaines, la vigilance des professionnels est supposée permettre la régulation du système. Mais le fonctionnement des dispositifs est traversé par des jeux d'influences de toutes sortes. Comment des personnes peuvent-elles s'affranchir des relations hiérarchiques et des réseaux d'obligations pour porter des signaux dont la tangibilité est encore faible voire inexistante pour les autres ? Comment rendre visible, sous les procédures et les déclarations de pure forme, tout un faisceau de relations génératrices d'emprise, c'est-à-dire en l'occurrence de destruction de l'autonomie du jugement ? *Ex post*, lorsque le scandale est lancé dans les médias, on découvre l'existence d'un « système Servier » capable de lier durablement médecins, chercheurs, experts et décideurs administratifs. C'est là une des propriétés communes aux affaires : l'exposition après coup d'un véritable « système » et le basculement des rapports de forces et de légitimités entre les protagonistes. En l'espèce, Irène Frachon fait figure d'héroïne mais bien des alertes analogues à la sienne peinent à trouver leur chemin dans les arènes publiques (Chateauraynaud & Debaz, 2011).

D'une manière générale, le suivi des processus d'alerte fait apparaître les relations d'emprise dans lesquelles sont empêtrés les personnes et les groupes, et la manière dont ils parviennent ou non à s'en libérer et à rendre visible une « toile » ou un « système ». Autre cas fort instructif, celui du « système Armstrong », lequel aura réussi à duper les instances de lutttes contre le dopage pendant de longues années¹³. À une autre échelle, on trouve la figure du « système

¹³ L'Agence américaine antidopage (Usada) publie fin 2010 un dossier accablant contre Lance Armstrong et son ancienne équipe, l'U.S. Postal, dossier introduit par cette formule : « Les

quasi-mafieux » révélé lors d'une série d'affaires de corruption dans les Hauts-de-Seine¹⁴. Par la comparaison des cas de figure et la quête de points d'accès situés le plus en amont possible des processus publics, on peut rendre compte, à partir du même cadre d'analyse, des relations d'emprise qui donnent lieu à des procès ou des scandales et de celles qui engendrent des reconfigurations plus discrètes, les protagonistes, soucieux de leur réputation, s'évertuant de solder leur différend sans crise ou conflit visible. Autrement dit, bien conçu, l'espace de variations nous aide à déplacer le focus de la sociologie pragmatique encore trop liée à la dynamique publique des affaires et des controverses (Chateauraynaud, 2011 ; Gilbert et Henry, 2012).

La fabrique des asymétries dans un monde en réseaux

Une fois que l'on a dit que l'entrée par la dénonciation n'était pas suffisante, il reste à documenter la manière dont se nouent des liens d'emprise. Comment décrire les procédés par lesquels ceux qui sont pris, ou sentent qu'ils vont être pris, parviennent à s'adapter, à défaire ou déconstruire une emprise ? Un des angles d'attaque d'une pragmatique des asymétries de prises peut passer par un examen des stratégies utilisées dans la fabrique des réseaux. Pour les sciences sociales contemporaines, l'interprétation des processus collectifs à partir des modèles de réseaux est une des voies les plus heuristiques, dont l'ampleur n'a cessé de s'affirmer. Mais, en dépit, ou en vertu, de ses qualités objectivantes, cette solution est sociologiquement incomplète.

Commençons par clarifier la notion de réseau elle-même. En physique d'abord. Le calcul des réseaux engage des métrologies précises, et les cartes de liens qui font l'objet des modélisations savantes sont de très grande taille (Guillaume & Latapy, 2010). Dans les termes mêmes des spécialistes, parler d'analyse de réseaux en dessous de centaines de milliers de liens est proprement métaphorique. Pourtant, sans atteindre de tels volumes, lesdits réseaux occupent une place majeure dans plusieurs courants : l'analyse des réseaux sociaux et des différentes formes de capital social (Scott, 2013) ; la théorie de l'acteur-réseau dans les *Sciences Studies* (Callon & Latour) ; les réseaux coopératifs ou pratiques collectives distribuées au cœur du développement d'internet (Cardon) ; et enfin, la

preuves montrent, sans le moindre doute, que l'U.S. Postal a mis en place le programme de dopage le plus perfectionné, le plus professionnel et le plus efficace jamais vu dans le sport. » Voir le dossier sur le site de l'Usada et plus généralement sur la lutte antidopage à l'échelle mondiale l'ouvrage de Julie Demeslay (2013).

¹⁴ Voir entre autres sources, le dossier intitulé « La colère d'une ancienne fonctionnaire du 92 », [franceinter.fr/dossier-la-colere-d-une-ancienne-fonctionnaire-des-hauts-de-seine] (lien vérifié le 11 septembre 2014).

référence plus ouvertement métaphorique, à un « monde en réseaux » (Castells) ou à une « cité connexionniste » (Boltanski & Chiapello). Toutes ces approches portent avec elles une conception positive du réseau comme support incontournable du lien social, de sorte que les aspects descriptifs et normatifs deviennent indiscernables. Et pour cause : sans réseau point de salut ! Mais cette positivité ne parvient pas à voiler les formes de pouvoir que l'économie des réseaux rend possibles. Et il ne s'agit pas seulement de l'art d'utiliser les « liens faibles », selon la célèbre formule de Granovetter. Bien sûr, une première définition de l'asymétrie de prise sur les réseaux peut consister en ceci : le fait de contrôler des réseaux denses par des liens faibles en minimisant les contraintes de *networking* (réseautage), c'est-à-dire en exploitant les liens déjà tissés par les autres. Mais elle ne saurait suffire : car si tous les acteurs partagent cette faculté de réagencement des nœuds et des liens, elle ne permet pas d'expliquer la formation d'asymétries durables.

Un des problèmes réside dans la fixation du raisonnement sociologique sur les seules propriétés formelles des réseaux¹⁵. Les effets de structure pèsent à n'en pas douter, mais la nature des liens compte tout autant, sinon plus. Surtout lorsqu'on prend les réseaux du point de vue de l'expérience qu'en font les acteurs. Un réseau n'est pas simplement un jeu de connexions. C'est le produit d'une activité continue de discernement et d'évaluation des liens, des manières de les approcher et de les tenir. La sociologie des asymétries de prises doit ainsi répondre à un questionnement plus profond que la seule cartographie des réseaux : comment suivre les reconfigurations successives des liens et la manière dont les acteurs perçoivent, évaluent, engagent leurs relations ou leurs non-relations, leurs alliances et leurs oppositions ? Que signifie développer un réseau et surtout comment s'y prendre pour l'actionner dans le contexte adéquat ? Comment, au-delà de l'équivalence formelle des liens, se fabriquent des centres de contrôle et quel est le degré d'asymétrie qu'ils peuvent faire jouer sans susciter la critique ? Comment s'opèrent les basculements entre loyauté, critique, exclusion, résistance au fil des reconfigurations successives ? En examinant à la loupe les processus par

¹⁵ La place manque pour développer les raisonnements liés aux modèles de réseau et aux différentes formes de capital social (Portes, 2000). La clôture du raisonnement mathématique sur les propriétés formelles fait apparaître des oppositions dans les modèles de réseau : ouvert ou fermé ; individuel ou collectif. Sous l'expression d'analyse de réseaux, s'agit-il de parcourir les ramifications d'un réseau individuel, égocentré, ou d'identifier les liaisons dont la force provient de la densité des réseaux qu'elles connectent, comme dans la mise en rapport de groupes constituant des univers denses et fermés ? La sociologie des réseaux a aussi ses controverses, par exemple entre les tenants de Burt ou ceux de Coleman, controverses qui mériteraient une étude spécifique, car s'y expriment des tensions épistémiques propres aux sciences sociales (Gingras, 2014).

lesquels des entités parviennent à actionner des réseaux là où d'autres échouent, on constate que le nombre de liens n'est pas suffisant. D'un point de vue pragmatique, un lien suppose un travail spécifique, car il faut s'assurer de sa *solidité* (le lien répond quand on le sollicite), de sa *permanence* (il peut être activé ou réactivé dans la durée sans être évanescent) et de sa *conductivité* (le lien permet d'activer d'autres liens ou de faire passer des ressources : des informations, des instructions, des instruments, des biens et des valeurs...). Et ces contraintes de connectivité ne peuvent être satisfaites par un seul trait tiré entre deux points : elles dépendent de la nature du lien et surtout de l'interprétation qu'en proposent les différents connecteurs. Ce sera l'objet d'un autre texte, mais indiquons ici que la nature des liens implique un autre plan que celui du réseau : le milieu¹⁶.

En dépit de différences d'interprétation, tous les observateurs du travail et des organisations ont constaté une tendance au déplacement des luttes frontales, dominées par des rapports de forces explicites, permettant l'émergence de conflits collectifs, vers un entrelacs de processus plus diffus, éclatés, moins visibles, plus personnalisés et substituant aux structures hiérarchiques ou bureaucratiques classiques des formes rhizomatiques de plus en plus difficiles à cartographier. De fait, la conception en termes de « réseau » est passée de l'état de point d'appui critique à celui de nouvelle exigence normative : l'acteur qui réussit à s'imposer est forcément celui qui sait tisser et actionner des réseaux dont il contrôle les points de passage obligés. « Faire du réseau » ne signifie pas seulement développer des liens mais aussi les agencer de manière à contrôler les nœuds qui permettent d'activer un maximum de relations à partir d'un minimum de déplacement. De sorte que celui qui veut lier deux entités devra d'abord passer par le cœur du réseau tenu par un autre. Agir dans et sur les réseaux consiste ainsi à identifier les bons nœuds et à construire le maillage des connexions pertinentes, formées tantôt par des liens forts, tantôt par des liens faibles. Les cartes de liens fréquemment utilisées de nos jours dans les sciences sociales composent à n'en pas douter de bons dispositifs intermédiaires, associant le suivi descriptif de jeux d'acteurs et la faculté de dévoilement de positions de contrôle ou de prise de pouvoir. Mais ce qui manque aux analyses de réseaux, ce sont les différents procédés par lesquels s'élaborent les bonnes prises, c'est-à-dire des prises

¹⁶ Le rapport entre réseau (*network*) et milieu (*meshwork*) a été thématiqué par Tim Ingold dans un texte amusant, visant la critique de la théorie de l'acteur-réseau à partir de l'anthropologie de la perception (Ingold, 2008). Notons à ce propos que le pragmatisme permet de prolonger la phénoménologie de la perception, de lui donner une plus grande portée. Il est étonnant que Tim Ingold qui prend appui sur Merleau-Ponty et sur Gibson, ne soit pas plus friand d'auteurs pragmatistes – on relève seulement une brève mention de William James sur la perception de la lumière dans *Being Alive* (Ingold, 2011).

durables, permettant d'avoir prise sans donner prise, ou à l'inverse de les défaire ou de les contourner. Car si les opérations de connexion occupent le plus clair du temps des acteurs, pour être performatives, elles en supposent d'autres plus fondamentales.

L'individualisation des contraintes et la production du ressentiment

La description des opérations effectuées sur les liens engage aussi une problématique chère au pragmatisme des origines – celui de Peirce en particulier : la question des signes et de leurs interprétations dans les cours d'action. Or, si la sociologie pragmatique a été sensible à l'importance des actes de perception, ils ne concernent pas seulement des environnements ou des agencements d'objets (Bessy & Chateauraynaud, 2014) mais aussi la manière dont s'organisent les relations entre acteurs humains, relations qui peuvent toujours dériver vers des processus d'emprise. Comment parvient-on à discerner, même confusément, que l'on entre dans un système générateur d'asymétries de prises ? Ne le découvre-t-on que trop tard, une fois pris ? Peut-on expliciter les modalités pratiques d'une juste appréciation, même intuitive et difficile à énoncer, des relations de pouvoirs ? Or, une caractéristique pèse lourdement sur les acteurs contemporains embarqués dans des organisations de plus en plus complexes : une individualisation des contraintes de fonctionnement qui les porte à psychologiser les tensions et les ratés dans les relations avec les autres. Alors que la quête d'une communauté interprétative permettant d'évaluer par l'enquête collective la nature des liens dans lesquels on est pris est un des ressorts de l'affranchissement des contraintes sociales, c'est dans une direction opposée que pousse l'individualisation des épreuves. Les références continues au « stress » ou au « harcèlement », et plus généralement à la catégorie problématique des « risques psycho-sociaux » (Clot, 2010), sont des indices forts du report sur les individus du travail interprétatif collectif de l'évolution des milieux et des dispositifs. Cette contrainte produit un état de préoccupation dont une des issues négatives peut être le ressentiment ou, pour le moins, le *ressassement* – figure spontanément décriée, mais dont le processus de production est fort mal analysé, bien que les choses aient évolué récemment en particulier via le dossier des suicides au travail. Le suicide n'est bien sûr qu'une des issues les plus fatales, mais d'autres sont possibles, tant le répertoire des formes de dégradation est étendu.

Parmi les cas étudiés en profondeur, évoquons rapidement celui de Tommaso F., ingénieur du nucléaire qui a tenté de rendre publics des soupçons de défauts génériques sur des cuves de réacteurs : malgré un début de mobilisation liée à l'inquiétude d'élus, celui qui s'est très tôt défini comme un lanceur d'alerte

n'est pas parvenu à activer durablement le soutien des réseaux anti-nucléaires et encore moins des agences de sûreté nucléaire. Multipliant les recours en justice, qui l'ont conduit jusqu'en Cassation, il s'est accroché un moment au sociologue, en témoignant de réelles difficultés de rupture avec son affaire. Il a fini par dénoncer sur un blog les techniques d'emprise du « lobby nucléaire ». Si Tommaso n'a pas basculé dans la violence, le processus d'exclusion décrit par sa trajectoire n'est pas sans évoquer des caractéristiques rencontrées à propos de cas bien plus extrêmes, comme dans la figure du *Super-Empowered Angry Man*. Popularisée outre Atlantique suite à l'affaire du charbon (anthrax) de l'automne 2001, cette qualification vise les personnes disposant d'une compétence suffisante pour exploiter des vulnérabilités sociotechniques et qui, sous l'emprise d'humiliations passées, ont accumulé une « haine » suffisante du « système » pour programmer leur « passage à l'acte » – ce qui a inspiré à Hans Magnus Enzensberger la formule du « perdant radical » (Enzensberger, 2006).

Dans *Le siècle des chefs*, Yves Cohen souligne l'importance de la notion de « préoccupation » qui « désigne la manière dont des acteurs composent une question en amont de la programmation de l'action et dont ils maintiennent tout au long de son cours une réflexion sur l'action qui peut avoir un effet sur elle » (Cohen, 2013, p. 61). Relevant la proximité avec la notion de « problématisation » de Michel Foucault, il ajoute que « la préoccupation est une modalité de l'attention au réel qui n'est pas de l'ordre du savoir mais de la délibération sur l'orientation à donner à une action encore à venir », et qu'elle « irrigue les pratiques dans tout le cours de l'action » (*ibid.*, p. 62). Manifestation d'une tension prolongée entre le sensible et l'intelligible, la préoccupation se développe aux points de jonction d'une attention-vigilance accrue sur le cours des choses et d'un raisonnement prospectif et rétrospectif visant à dévoiler les tendances qui ne sont pas encore révélées – ce que Mead ou Dewey décrivaient à travers le passage d'un régime d'habitude à une posture de réflexion, d'enquête ou d'expérimentation. On est donc à l'opposé de la simple adaptation au contexte immédiat de l'action. Lorsqu'elle porte sur l'évolution d'un système de relations, la préoccupation est une attitude rationnelle, bien qu'elle pose de sérieuses questions aux personnes : est-elle partagée et partageable ? Peut-elle créer une communauté d'investigation en vue de découvrir, raffiner, vérifier, établir certains recoupements, en procédant de manière abductive au sens de Peirce (Chauviré, 2004) ? Question qui redouble d'une certaine manière le degré de préoccupation ! Il s'agit alors de tester les prises des autres sur le processus et dans ce test, souvent informel, encastré dans des échanges ordinaires, la conversation discrète est une modalité décisive – de multiples conversations préparant des moments d'explicitation ou de passage à l'expression publique. C'est lorsque le processus

de mise en discussion et de reconfiguration collective des liens échoue que le risque du ressentiment est extrêmement fort. Et ce qui est le plus dangereux pour celui qui en est affecté, c'est son irréversibilité potentielle, comme lorsqu'on ne parvient plus à sortir du régime de la plainte (Roustang, 2000). L'anticipation de ce risque peut, paradoxalement, aggraver la situation de dépendance en différant les épreuves d'explicitation et en nourrissant la relation d'emprise elle-même, en entretenant le sentiment d'y consentir.

Le modèle de l'entrepreneur ou l'exploitation fine des différentiels de prises

La pragmatique de l'emprise touche, on le voit, des processus assez profonds. Il reste que pour éviter de redoubler l'effet de psychologisation, il appartient au sociologue d'essayer de remonter, sans changer de forme de raisonnement, vers la configuration ou la structure sociale en cause. Pour élucider les types d'emprises à l'œuvre, il faut non seulement examiner les procédés utilisés par les personnes et les groupes pour créer, renforcer ou annihiler des relations de pouvoirs, mais aussi regarder comment les actions ou les interprétations parviennent à se doter d'un degré suffisant de légitimité. Car tout système d'emprise qui fonctionne durablement prend appui sur la quête de légitimité des acteurs qui le coproduisent et qui entretiennent son fonctionnement. Par exemple, quoi de plus légitime pour des chercheurs que d'essayer de correspondre au modèle d'excellence désormais inculqué dès les premiers pas dans le monde académique (Frances, 2012) ? Un responsable d'organisme de recherche n'est-il pas fondé à pousser ses troupes à se surpasser pour décrocher des bourses post-doctorales, des ANR ou des contrats européens, des Labex ou des Idex, et passer brillamment toutes les épreuves d'évaluation ? Qui peut légitimement se soustraire à la logique évaluative lorsqu'un gouvernement se soumet lui-même à des agences de notation, invoque le classement de Shanghai et la compétition internationale ? Une relation d'emprise est d'autant plus forte qu'elle renvoie en boucle les appuis et les normes de légitimité reconnus par les personnes qu'elle soumet à son régime d'expérience.

Les formes contemporaines de l'emprise ne sont pas de simples résidus de formes traditionnelles d'autorité ou de pouvoir. Elles opèrent très concrètement dans la fabrique des liens qui se tissent entre les entités liées par la production d'activités, qu'il s'agisse de routines ou de performances – la routine pouvant au demeurant faire figure de véritable performance dans certains contextes

pratiques¹⁷. Toute la difficulté des enquêtes est de parvenir à aborder dans le même mouvement le fonctionnement ordinaire des organisations en réseaux, les processus d'ajustement et d'engagement par lesquels les acteurs forgent leurs prises sur les autres, et l'émergence de problèmes de justice, dont la littérature de management elle-même, à travers la notion de « justice organisationnelle », a perçu très tôt l'omniprésence (Colquitt *et al.*, 2001). Dès lors que des relations se déploient dans la durée, les questions de justice ne cessent de se poser. À l'exception des moments de conflit ouvert ou de crise politique, elles restent enfouies dans des micro-agencements en pesant sur les relations interpersonnelles, de sorte que s'installe une propension au double discours chez la plupart des acteurs : dans les échanges formels, ils donnent le change, en refaisant l'épreuve dans les cadres plus informels – ce qui évoque la césure exposée par James Scott (1990) à propos des arts de résistance. Il reste qu'un des problèmes majeurs des acteurs, même lorsqu'ils sont déterminés à aller vers la prise de parole publique et le conflit, est d'identifier un centre de décision et de calcul, un lieu de cristallisation du pouvoir qui surplombe l'ensemble des processus et sur lequel doit porter l'épreuve de force et de légitimité.

La notion d'entrepreneur désigne ce lieu de cristallisation des forces à partir duquel s'engendrent des relations d'emprise qui assurent la performativité de séries d'injonctions ou d'impératifs de justification et d'alignement. Une entité prend la place de l'entrepreneur dès lors qu'elle parvient à associer le contrôle de réseaux à un pouvoir d'exiger des comptes, directement ou par délégation, sur tous ceux qui participent à ses réseaux. La force de l'entrepreneur réside dans la conjonction d'une forme d'inaccessibilité et d'une capacité de déplacement. Lorsque des acteurs identifient le point d'origine d'une relation d'emprise qui affecte leurs activités, ils ont plusieurs possibilités qui évoquent, avec quelques nuances, les célèbres stratégies d'Albert Hirschman : s'y adapter en donnant le change, tenter de la renverser en organisant un contre-pouvoir, résister discrètement en puisant dans leur for intérieur, fuir et sortir du champ de forces. Dans tous les cas, le processus d'identification de la source est primordial puisqu'il devient possible de lui attribuer la cause du mal sans tomber dans la paranoïa (Lemert, 1997 ; Favret-Saada, 2009) et, si le terrain est favorable, de lancer une épreuve de force en recourant aux bons offices d'un désentrepreneur – figure pour laquelle le modèle charismatique de Weber peut reprendre du service.

¹⁷ C'est ce que montrent les conflits portés par des groupes professionnels qui peinent à rendre acceptable leur cause aux yeux du « public », bien qu'ils tentent de montrer comment leurs activités ordinaires, en situation de pénurie de moyens, relèvent de la performance et non de la routine – des intermittents du spectacle aux pilotes de ligne en passant par les enseignants-chercheurs, les exemples ne manquent pas de déficit de légitimité dans l'expression publique des contraintes professionnelles.

Ce genre d'opération critique est toujours à risque et peut conduire à l'échec, dont une des manifestations possibles est le basculement dans le ressentiment, propension amplifiée chez tous les acteurs portés à lier intimement engagements cognitifs et investissements affectifs (Angenot, 1996). Comme la plupart des relations d'emprise ne se révèlent pleinement qu'une fois leurs effets ravageurs réalisés, elles produisent des transferts de négativité en cascade sur d'autres acteurs, voués à leur tour à la plainte et au ressentiment faute de pouvoir reprendre le contrôle du processus.

La figure de l'empeneur appelle donc celle de son double, le désempeneur, qui désigne l'organisation d'un contre-pouvoir doté suffisamment de force et de légitimité pour briser la relation d'emprise¹⁸. Chaque dossier inséré dans la casuistique en fait apparaître des incarnations différentes mais il faut préciser que si l'empeneur – ou le désempeneur – peut s'incarner dans des personnes physiques ou morales, il y a peu de cas où une personne seule se confond complètement avec le pouvoir qui lui est attribué – ce qui renvoie vers la figure du dictateur ou du tyran, très vite démuné quand les autres le lâchent. Si chacun peut citer des exemples de personnes, proches ou lointaines, connues ou inconnues, auxquelles on attribue la mise en place de fonctions d'emprise – certaines conjonctures politiques favorisant plus que d'autres ce type de processus –, il faut s'efforcer, en chaque cas, de saisir l'ensemble du système de relations et ses évolutions. Inutile donc d'en appeler à la « théorie du complot » pour modéliser des facteurs d'emprise. D'autant que l'on peut lier sans avoir l'intention de lier, du moins au départ, et il y a toutes sortes de liens dont on ne fait l'apprentissage que graduellement sans avoir de claire vision de l'ensemble du processus¹⁹.

Quatre modalités d'emprise

Les logiques d'emprise et de déprise nous conduisent ainsi à relier une *pragmatique de la perception*, permettant de saisir les intuitions des personnes lorsqu'elles détectent des signes précurseurs, imperceptibles pour les autres et difficiles à expliciter sans contre-épreuve, et une *analyse configurationnelle* capable de renvoyer le système des liens dans lequel opèrent les entités en lice. Bien qu'ils soient marqués à des degrés divers par l'opacité et la confusion

¹⁸ Le désempeneur est à l'empeneur ce que le désorceleur est au sorcier dans les luttes de contrôle pour les territoires et les jeux de forces décrits par Jeanne Favret Saada (1977).

¹⁹ Les versions littéraires de l'emprise qui ne se découvrent qu'à la fin de l'histoire, et le plus souvent partiellement ne manquent pas. On avait beaucoup utilisé *Les démons* de Dostoïevski, mais plus proche de nous voir l'excellent roman historique de Leonardo Padura, *L'homme qui aimait les chiens* (Paris, Métailié, 2011).

qu'engendre le foisonnement d'acteurs-réseaux, les cas étudiés ont permis d'identifier des modalités d'emprise assez générales. Ces modalités sont d'autant plus marquantes qu'elles engagent des valeurs portées par les sciences sociales elles-mêmes, provoquant une boucle de réflexivité supplémentaire. Mais, elles ont avant tout pour fonction d'aider à identifier la source des processus générateurs d'états de « stress », de « cruauté » ou de « cynisme » dans les relations ordinaires, dont une perspective critique dit qu'ils nourrissent la mise en compétition générale orchestrée par le néomanagement (Victor, 2014). La fonction d'emprise se construit sur des ressorts rendant, pour une durée plus ou moins longue, sinon invisibles, du moins imparables les opérations de l'entrepreneur : l'activation d'un impératif de justification (*accountability*) ; le contrôle de l'espace de calcul et des outils d'évaluation (pouvoir de définition des intérêts et des représentations) ; la faculté d'octroyer de la reconnaissance (jeu de l'amour ou de l'admiration) ; système de don et de contre-don recouvrant d'un voile d'ignorance l'incommensurabilité des accès aux réseaux (échange coopératif voilant un système d'échange inégal et production d'une forme d'endettement). Lorsque ces quatre ressorts d'emprise sont réunis au profit d'une même entité, autant dire qu'elle a les pleins pouvoirs et qu'elle peut tenir durablement les autres, sans recourir à des rappels à l'ordre, sur le mode traditionnel ou bureaucratique, et même sans avoir besoin de faire preuve de charisme. En identifiant ces modalités, on rend plus précise l'idée, assez communément partagée, qu'il n'y a pas de pouvoir ou d'emprise sans la contribution active de ceux qui, après coup, s'en disent les victimes. Ces ressorts peuvent naître d'une forme de domination économique ou institutionnelle, et en redoubler les effets, mais ils agissent aussi bien, sinon mieux, sur des personnes ou des groupes par ailleurs fortement dotés en capacités et en ressources – c'est même leur dotation qui en fait souvent les cibles privilégiées d'un entrepreneur (voir l'affaire Madoff, autre cas marquant de la collection).

Tout se passe comme si le monde en réseaux avait libéré des formes d'emprise qui étaient en germe, encastrées dans les modes antérieurs d'exercice du pouvoir. Un des terrains les plus marquants est celui des mondes de la recherche, dont les évolutions récentes montrent un resserrement du système de contraintes, évoquant pour certains la servitude volontaire de La Boétie. Les nouveaux managers n'ont fait qu'exploiter des usages ancrés dans les pratiques ordinaires des milieux académiques : forte propension à la justification liée aux contraintes d'argumentation et de preuve, du fait de la vulnérabilité de toute proposition à la critique ; rôle majeur, et même écrasant, de l'économie de la reconnaissance ; goût prononcé pour la notation et l'évaluation ; importance des systèmes d'échanges en réseaux marqués par une ambivalence profonde entre

logique de contrôle de territoires d'un côté et logique d'ouverture et de partage continu des connaissances de l'autre, ce qui tend à favoriser les usages stratégiques de la logique de don et de contre-don. En quelques années, la convergence des procédures de labélisation, d'évaluation et de justification, et de l'alliance d'acteurs-réseaux dotés d'accès à des gisements de ressources, a engendré une forme d'emprise presque totale – dont le processus de concentration des pouvoirs réalisé dans les Comue tient de l'idéaltype ! C'est pourquoi l'enjeu d'opérations critiques visant à desserrer l'étau n'est pas mince : car ce système d'emprise sert des entités politiques et économiques moins intéressées par la production de savoirs, de questionnements et d'appuis critiques, que par l'accumulation de force et de légitimité, elle-même génératrice de capacité d'emprise.

De fil en aiguille, à partir d'une pragmatique des prises et des emprises, on retrouve la configuration qui unit le néo-management des biens publics, les technosciences et le néolibéralisme (Pellizzoni, 2012). Si des ouvertures sont créées par l'enquête collective sur ce qui se joue dans les dispositifs publics, on voit poindre le processus d'un pouvoir parfaitement outillé pour désarmer durablement la critique sans recourir à la violence. Processus d'autant plus prégnant que l'ouverture des réseaux se double de la fabrique continue de nouveaux « espaces discrets » (Gilbert et Henry, 2012) dans lesquels s'organisent de nouvelles capacités d'emprise. Du même coup, si l'on souhaite éviter de livrer à ces nouveaux pouvoirs les modèles normativement défendus par les sciences sociales (exigence de justification, contrainte de délibération et de participation, processus d'alerte, développement d'activités en réseaux, etc.), il est urgent de réintroduire une capacité d'analyse des jeux de pouvoirs, accompagnée, cela va de soi, d'une intense réflexivité critique.

Conclusion : écologie de la perception et pragmatique de l'intériorité

Tournée vers des dispositifs décrits par les acteurs eux-mêmes comme des systèmes de pouvoir, la casuistique pragmatique proposée permet de mener l'enquête sur la manière dont se font et se défont des liens d'emprise. Ce faisant, nous sommes en mesure de rétroagir sur les concepts placés au cœur de la pragmatique des transformations, en revisitant notamment la notion de « prise » conçue dans un tout autre contexte scientifique et politique (Bessy et Chateauraynaud, 2014). En suivant les procédés par lesquels se trouvent révélés des jeux de pouvoirs sous la forme de véritables « systèmes », on observe comment des dispositifs relativement transparents au départ, parce qu'ils incorporaient des contre-pouvoirs légitimes, peuvent évoluer vers des mécanismes

d'emprise du fait de pertes de prises graduelles de la part d'acteurs portés à reconnaître comme allant de soi des objectifs, des contraintes procédurales ou encore des méthodes de direction ou de commandement (Cohen, 2013). La balistique sociologique gagne ainsi à être enrichie d'une pragmatique des relations d'emprise. Celle-ci ne se contente plus des épreuves visibles mais explore l'organisation des liens dans lesquels les contraintes publiques sont levées et où la formation des relations opère librement – du moins jusqu'à ce que des connexions centrales lâchent, entraînant dans leur chute tout un ensemble d'entités, avec des conséquences inégales selon le circuit emprunté par les révélations ou l'explosion du conflit.

Pour explorer l'espace des possibles relatifs à la nature des liens qui gouvernent les acteurs, on peut faire l'hypothèse qu'ils varient selon deux axes, le degré d'individualisation des entités et le degré d'asymétrie de prises sur leurs relations, ce qui permet de retrouver quatre formes élémentaires de conception politique du lien social : la cohabitation de monades ; l'organisation hiérarchique de chaînes d'entités individuées ; l'engagement collaboratif dans des réseaux coopératifs ; l'espace collectif de concertation/négociation mettant face à face des groupes d'entités dotés de porte-parole. Enfin, pour comprendre comment se forment des différentiels de perception, il convient d'articuler une écologie de la perception, centrée sur les prises offertes par les signes du monde environnant, et une pragmatique de l'intériorité, orientée vers les intuitions et les moments de repli sur le for intérieur, lieu de délibération ou de « conversation intérieure » (Archer, 2008), que l'on peut concevoir comme un appui ultime dans tout mouvement de résistance ou de relance de la contestation et qu'une sociologie pragmatique peut détacher d'une conception purement personnaliste. Si les différentiels de prises entre les acteurs passent par un travail perceptuel sur les signes, l'évolution de leurs relations engage aussi des moments de solitude, de repli ou de resubjectivation, nécessaires à toute reconfiguration (Roustang, 2000) et sans lesquels il n'y aurait guère d'alerte ou de contestation inventive. Le suivi de nombreuses affaires et controverses, y compris autour des technosciences, a fait apparaître l'importance d'une pragmatique de l'intériorité qu'il convient de traiter symétriquement avec les dispositifs délibératifs et participatifs, puisqu'il s'agit de deux voies incontournables pour faire des sujets politiques producteurs de démocratie, capables de détecter le plus en amont possible des processus d'emprise et les dégâts irréversibles qu'ils engendrent.

Considérons pour finir trois figures radicales de l'emprise thématiques par les controverses publiques, dans lesquelles ne cesse de monter la prophétie d'un prochain basculement de notre condition d'être au monde : des dispositifs sécuritaires s'appliquant désormais à tout un chacun ; des technologies invasives

engageant une redéfinition de tout ce qui fait de nous des humains ; et enfin des systèmes d'hyper-évaluation braqués sur des activités liées historiquement à la liberté créatrice, comme l'éducation, l'art ou la recherche. Si l'on en croit les prophètes de malheur, l'installation de plus en plus rapprochée de ces matrices de pouvoir-savoir, qui nourrissent une littérature considérable, va tuer dans l'œuf tout acte de rébellion et supprimer toutes les formes de vies alternatives. La puissance qui leur est attribuée est certainement excessive et surévaluée. On est dans le régime de l'anti-utopie, d'autant, foi de juriste, qu'aucun système de règles n'a jamais pu installer d'emprise définitive sur un monde peuplé de vivants (Hermitte, 2013). Mais précisément le vivant lui-même est en cause et le raidissement totalitaire est devenu possible. C'est ce dont témoigne, entre autres, après un début d'« ouverture », l'expérience malheureuse des porteurs de la « société civile » chinoise face à l'ascension d'un Xi Jinping, ce « nouvel empereur » qui n'aura pas attendu la traduction du *Siècle des chefs* en chinois pour prendre les pleins pouvoirs. C'est dire que la référence au pragmatisme ne doit pas sonner comme un excès d'optimisme et conduire plutôt à examiner l'ensemble des chemins possibles, en prenant aussi au sérieux les conditions de performativité des visions les plus noires.

Pour éviter l'oscillation cyclothymique entre enchantement et désenchantement, rien de tel que de repartir de la perception sensible, de l'attention aux milieux et aux êtres qui y interagissent, et dans lesquels se forment les prises sur le monde. L'entrée par les milieux en interaction ouvre de nouvelles trames entre les espaces confinés et les arènes publiques. Si la confrontation des expériences et la délibération autour des valeurs et des biens est nécessaire à une repolitisation du monde vécu, encore faut-il que les conditions même de la vie soient assurées – ce que ne garantissent ni les changements planétaires globaux, ni les fédérations de ressentiments individuels et collectifs.

Bibliographie

ANGENOT Marc (1996), *Les idéologies du ressentiment*, Montréal, XYZ Ed.

ARCHER Margaret (2008), *Structure, Agency and the Internal Conversation*, Cambridge, Cambridge University Press.

ARENDT Hannah (1995), *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Le Seuil.

BARBER Benjamin (1997), *Démocratie forte*, Paris, Desclée de Brouwer.

BARTHE Yannick *et al.* (2014), « Sociologie pragmatique : Mode d'emploi », *Politix*, vol. 3, n°103, p. 175-204.

BERT Jean-François & Jérôme LAMY (2014), « Foucault et les sciences humaines et sociales : entre dialogues et incompréhensions », dans BERT J.-F., LAMY J. (dir.), *Michel Foucault, un héritage critique*, Paris, CNRS Éditions.

BESSY Christian & Francis CHATEAURAYNAUD (2014), « L'attention aux choses. Chemins pragmatiques de l'authenticité », dans *Experts et faussaires* (deuxième édition), Paris, Pétra, p. 431-504.

BLONDIAUX Loïc (2008), *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, La Découverte.

BLOOR David (1983), *Socio-logie de la logique ou les limites de l'épistémologie*, Paris, Pandore (« Collection Pandore »).

BOLTANSKI Luc & Laurent THEVENOT (1991), *De la justification*, Paris, Gallimard.

CARDON Dominique (2010), *La Démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil.

CEFAÏ Daniel (2007), *Pourquoi se mobilise-t-on ?*, Paris, La Découverte.

CEFAÏ Daniel (2015), « Mondes sociaux. Enquête sur un héritage de l'écologie sociale à Chicago », *SociologieS*, voir article dans le présent volume.

CHATEAURAYNAUD Francis (2006), *Les asymétries de prises. Des formes de pouvoir dans un monde en réseau*, Document du GSPR [hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/11/16/74/PDF/Les_asymetries_de_prises2006.pdf].

CHATEAURAYNAUD Francis (2011), *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, Pétra.

CHATEAURAYNAUD Francis & Josquin DEBAZ (2011), « Entre lobbying et déontologie : Histoires de conflits d'intérêts », *SocioInformatique et Argumentation*, avril, [socioargu.hypotheses.org].

CHAUVIRE Christiane (2004), « Aux sources de la théorie de l'enquête. La logique de l'abduction chez Peirce », dans KARSENTI Bruno, QUERE Louis (dir.), *La croyance et l'enquête*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons pratiques », vol. 15), p. 55-84.

CLARKE John, COLL Kathleen, DAGNINO Evelina & Catherine NEVEU (2014), *Disputing Citizenship*, Bristol, Policy Press.

CLEGG Stewart R. & Mark HAUGAARD (dir.) (2009), *The Sage Handbook of Power*, Londres, Sage.

CLOT Yves (2010), *Le Travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*, Paris, La Découverte.

COHEN Yves (2011), « Foucault déplace les sciences sociales. La gouvernementalité et l'histoire du XX^e siècle », dans LABORIER Pascale *et al.* (dir.), *Les sciences camérales : activités pratiques et histoire des dispositifs publics*, Paris, PUF, p. 43-79.

COHEN Yves (2013), *Le siècle des chefs*, Paris, Amsterdam.

COLQUITT Jason A. *et al.* (2001), « Justice at the Millennium : A Meta-Analytic Review of 25 Years of Organizational Justice Research », *Journal of Applied Psychology*, n°86, p. 425-445.

COMETTI Jean-Pierre (2010), *Qu'est-ce que le pragmatisme ?*, Paris, Gallimard.

CROZIER Michel & Erhard FRIEDBERG (1977), *L'acteur et le système*, Paris, Seuil.

DELEUZE Gilles (1986) « Les stratégies ou le non stratifié : La pensée du dehors (pouvoir) », dans *Foucault*, Paris, Minuit.

DEMESLAY Julie (2013), *L'institution mondiale du dopage. Sociologie d'un processus d'harmonisation*, Paris, Pétra.

DEWEY John (2005 [1934]), *L'art comme expérience*, Paris, Gallimard.

DEWEY John (2010 [1927]), *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard.

ENZENSBERGER Hans Magnus (2006), *Le perdant radical. Essai sur les hommes de la terreur*, Paris, Gallimard.

FAVRET-SAADA Jeanne (1977), *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*, Paris, Gallimard.

FAVRET-SAADA Jeanne (2009), *Désorceler*, Paris, L'Olivier.

FOUCAULT Michel (1982), « Le sujet et le pouvoir », dans DREYFUS Hubert, RABINOW Paul (dir.), *Michel Foucault : Beyond Structuralism and Hermeneutics*, Chicago, The University of Chicago Press, p. 208-226.

FRANCES Jean (2013), *Former des producteurs de savoirs Les réformes du doctorat à l'ère de l'économie de la connaissance*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS.

FREGA Roberto (2012), *Practice, Judgment, and the Challenge of Moral and Political Disagreement : A Pragmatist Account*, Lexington Books.

GARRETA Guillaume (1999), « Situation et objectivité : Activité et émergence des objets dans le pragmatisme de Dewey et Mead », dans DE FORNEL Michel, QUERE Louis (dir.), *La logique des situations*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons Pratiques », vol. 10), p. 35-68.

GIDDENS Anthony (2009), *Sociology*, 6^e édition, Cambridge, Polity Press.

GILBERT Claude & Emmanuel HENRY (2012), « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue française de sociologie*, vol. 1, n°531 p. 35–59.

GINGRAS Yves (2014), « La dynamique des controverses en sciences humaines et sociales », dans GINGRAS Yves (dir), *Controverses. Accords et désaccords en sciences humaines et sociales*, Paris, CNRS Éditions.

GIREL Mathias (2007), « Pragmatisme et Éducation morale : Philosophie et conduite de la vie chez Peirce, James et Dewey », texte en ligne sur academia.edu.

GIREL Mathias (2013), « From Doubt to its Social Articulation : Pragmatist Insights », *European Journal of Pragmatism and American Philosophy*, vol. 5, n°2, p. 6-23 [lnx.journalofpragmatism.eu/wp-content/uploads/2014/01/Girel-M-EJPAP-2013-5-2.pdf].

GUILLAUME Jean-Loup & Matthieu LATAPY (2005), « Complex Network Metrology », *Complex Systems*, n°16, p. 83-94.

GRIGNON Claude (2002), « Comment peut-on être sociologue ? », *Revue européenne des sciences sociales* [ress.revues.org/626], XL-123.

HERMITTE Marie-Angèle (2013), *Le droit saisi au vif. Sciences, Technologies et formes de vie*, Paris, Pétra.

INGOLD Tim (2008), « When ANT Meets SPIDER : Social Theory for Arthropods », dans KNAPPETT Carl, MALAFOURIS Lambros (dir.), *Material Agency. Towards a non-Anthropocentric Approach*, New York, Springer, p. 209-215.

INGOLD Tim (2011), *Being Alive : Essays on Movement, Knowledge and Description*, Londres, Routledge.

JEANNERET Yves (2014), *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Éditions Non Standard.

JASPER James M. (2011), « Emotions and Social Movements : Twenty Years of Theory and Research », *Annual Review of Sociology*, vol. 37, p. 285-303.

LAURENS Sylvain (2013), « Make it EU friendly : Les entrepreneurs du “patronat européen” face aux effets de la concurrence économique », *Sociétés contemporaines*, 2013, vol. 1, n°89, p. 17-46.

LEMERT Edwin M. (1997), *The Trouble With Evil. Social Control at the Edge of Morality*, Albany, The Suny Press.

MEAD George H. (1934), *Mind, Self, and Society*, Chicago, University of Chicago.

MURRAY Thomas H. & Josephine JOHNSTON (2010), *Trust and Integrity in Biomedical Research : The case of Financial Conflicts of Interest*, The Johns Hopkins University Press.

PELLIZZONI Luigi & Marja YLÖNEN (2012), « Hegemonic Contingencies : Neoliberalized Technoscience and Neorationality », dans PELLIZZONI Luigi, YLÖNEN Marja (dir.), *Neoliberalism and Technoscience : Critical Assesments*, Farnham, Ashgate.

PORTES Alejandro (2000), « The Two meanings of Social Capital », *Sociological Forum*, vol. 15, n°1, p. 1-12.

QUERE Louis, (1999), « Action située et perception du sens », dans DE FORNEL Michel, QUERE Louis (dir.), *La logique des situations*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Raisons Pratiques », vol. 10), p. 301-338.

RABINOW Paul (2011), « Dewey and Foucault : What's the Problem ? », *Foucault Studies*, n°11, p. 11-19.

RANCIERE Jacques (1987), *Le maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris, Fayard.

RANCIERE Jacques (1990), *Aux bords du politique*, Paris, Osiris.

RENAULT Emmanuel (2013), « Dewey, Hook et Mao : Quelques affinités entre marxisme et pragmatisme », *Actuel Marx*, 2, n°54, p. 138-157.

ROSANVALLON Pierre (2006), *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil.

ROUSTANG François (2000), *La fin de la plainte*, Paris, Odile Jacob.

RUI Sandrine (2013), « “Où est donc le danger ?” Participation et usages de Foucault », *Participations*, 2.

SAPIR Jacques (2014), « Dewey et les sciences sociales », *RussEurope*, [hypotheses.org], mars.

SCOTT James C. (1990), *Domination and the Arts of Resistance : Hidden Transcripts*, New Haven, Yale University Press.

SCOTT John (2013), *Social Network Analysis*, Londres, Sage.

SZE July (2007), *Noxious New York : The Racial Politics of Urban Health and Environmental Justice*, Cambridge, MIT Press.

VICTOR Clarice (2014), « Le cynisme, valeur montante du management », *Le Monde diplomatique*, août.

WEBER Max (2013), *La domination*, Paris, La Découverte, Édition critique établie par Yves Sintomer.

WOLFE Joel (2012), « Does Pragmatism Have A Theory of Power? », *European Journal of Pragmatism and American Philosophy*, vol. 4, n°1, p. 120-137 [lnx.journalofpragmatism.eu/wp-content/uploads/2012/07/7_wolfe.pdf].

ZASK Joëlle (2011), *Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation*, Paris, Le Bord de l'eau.

ZIMMERMANN Bénédicte (2011), *Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels*, Paris, Economica.